

Les Cahiers de droit



Errata

E. C.

Volume 10, numéro 3, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006454ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006454ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

C., E. (1969). Errata. *Les Cahiers de droit*, 10(3), 414–414.

<https://doi.org/10.7202/1006454ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1969

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ERRATA

Nous avons constaté quelques erreurs qui se sont glissées dans le numéro 1 du présent volume.

- Le titre de l'article du professeur SKELLY est bien : « Divorce Reform, A Reality ». L'erreur se trouve dans le dernier mot de ce titre en page couverture, dans le sommaire à la page 1, dans la table des matières et dans le sommaire à l'endos du volume.
- A la page 167, la N.D.L'É. doit se lire : « Nous remercions monsieur le professeur Henri BRUN et monsieur Jean GOULET qui ont bien voulu relire et corriger ce texte *quant à la forme* ». Ces derniers mots avaient été omis lors de l'impression.

Nous nous excusons auprès du professeur SKELLY et monsieur HELEINE.

E. C.